

DNSEP option Art

mention Environnements et situations publiques — Année 4

L'obtention de 228 crédits est requise pour le passage en semestre 9, les crédits manquants doivent obligatoirement être rattrapés au cours de la cinquième année. L'obtention des 240 crédits donne droit au CESAP (Certificat d'Études Supérieures en Arts Plastiques).

Coordinatrice : Helen Evans

Pôle 1 : Projet plastique et professionnel	Semestre 7 20 ECTS	Semestre 8 20 ECTS
Enseignements obligatoires Bilan et recherches personnelles Espace projet : mise en situation professionnelle Workshops 5 entretiens individuels/semestre 2 modules au choix parmi les enseignements proposés.	6 6 2 2 4	6 6 1 2 4
Stage (140h et rapport de stage ou séjour à l'étranger) semestre 1 ou 2		1
Pôle 2 : Initiation à la recherche et suivi de mémoire, histoire des arts	Semestre 7 9 ECTS	Semestre 8 7 ECTS
Théorie des arts publics Écriture de mémoire Suivi de recherche et rédaction	3 3 3	3 3 3
Langue étrangère	Semestre 7 1 ECTS	Semestre 8 1 ECTS
Atelier de langue	1	1
Total	30 ECTS	30 ECTS
Certificat d'Études Supérieures en Arts Plastiques	240 ECTS	